

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 12277
Numéro SIREN : 413 630 062
Nom ou dénomination : MSC HOLDING SAS

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2020 sous le numéro de dépôt 55637

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 05-08-2020

N° DE DEPOT : 055637

N° GESTION : 1997B12277

N° SIREN : 413630062

DENOMINATION : MSC HOLDING SAS

ADRESSE : chez Constructa 134 bd Haussmann 75008 Paris

MILLESIME : 2019

SAS MSC HOLDING

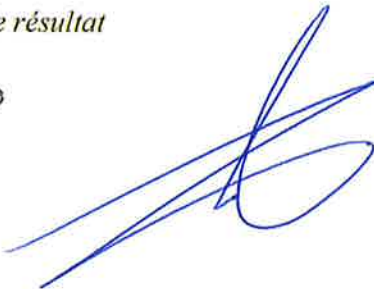
134 Bd Haussmann

75008 Paris

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT avec détail

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

Certifié conforme



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	1 501 461	1 490 113	11 348	10 230	1 118	10.93		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	1 501 461	1 490 113	11 348	10 230	1 118	10.93		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	11 406 868	684 458	10 722 410	8 810 448	1 911 962	21.70	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	195 175		195 175	1 347	193 828	NS		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	11 602 042	684 458	10 917 585	8 811 794	2 105 790	23.90		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	13 103 503	2 174 571	10 928 933	8 822 024	2 106 908	23.88		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 225 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	225 000		225 000			
	Réserves						
	Réserve légale	3 812		3 812			
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 532 089		1 532 089			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 801 798		2 382 192		580 394	24.36
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	265 604		580 394		314 789	54.24
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	224 707		40 897		265 604	649.44
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	210 958		217 629		6 671	3.07
	Total III	210 958		217 629		6 671	3.07
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 400 000		1 963 900		1 436 100	73.12
	Concours bancaires courants	7 349		3 222		4 128	128.13
	Emprunts et dettes financières diverses	6 971 553		6 558 102		413 451	6.30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 693		111 961		7 268	6.49	
Dettes fiscales et sociales							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	634		1 396		762	54.58	
Autres dettes	9 038		6 712		2 326	34.65	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	10 493 267		8 645 292		1 847 975	21.38
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	10 928 933		8 822 024		2 106 908	23.88

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 493 267

7 245 292

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0			0	
Total des Produits d'exploitation (I)			0			0	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			43 778	56 068	12 290	21.92	
Impôts, taxes et versements assimilés				76	76	100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			66	2 228	2 162	97.04	
Total des Charges d'exploitation (II)			43 844	58 372	14 528	24.89	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			43 844	58 372	14 528	24.89	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 053 246	1 063 149	9 903	0.93	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			644 517	380 144	264 373	69.55	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	89 191		122 137		32 946	26.97
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 811		3 877		2 933	75.66
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	96 002		126 014		30 012	23.82
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 267		22 576		10 310	45.67
Intérêts et charges assimilées (4)	183 016		147 677		35 339	23.93
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	195 282		170 253		25 029	14.70
2. Résultat financier (V-VI)	99 280		44 239		55 042	124.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	265 604		580 394		314 789	54.24
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 636		338		1 298	384.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 636		338		1 298	384.02
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 636		338		1 298	384.02
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 636		338		1 298	384.02
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	1 150 884		1 189 501		38 617	3.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	885 280		609 107		276 172	45.34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	265 604		580 394		314 789	54.24

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

86 468

93 071

MSC HOLDING SAS
Société par actions simplifiée
Au capital de 225.000 euros
Siège social : 134, boulevard Haussmann – 75008 Paris
RCS Paris 413 630 062
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS ANNUELLES
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt,
Le quinze juillet à 14h00,

L'associé unique de la Société, la société Constructa Promotion, une société par actions simplifiée au capital de 2.500.000 euros dont le siège social est sis 134, boulevard Haussmann – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 432 863 728, (l'« **Associé Unique** »), représentée par son Président, Monsieur Jean Baptiste Pietri, est appelée à prendre les décisions qui vont suivre.

La société Ernst & Young Audit, représentée par Monsieur Xavier Senent et la société Mazars, représentée par Monsieur Cyril Gallard, Commissaires aux comptes de notre Société, ont été régulièrement convoquées et sont absentes et excusées.

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- La copie des lettres de convocation adressées à l'Associé Unique et aux Commissaires aux comptes,
- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (bilan, compte de résultat et l'annexe comptable),
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport des Commissaires aux comptes,
- Le texte des projets de décisions,
- Un exemplaire des statuts de la Société.

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

(Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des termes du rapport de gestion du Président et des rapports des Commissaires aux comptes, approuve lesdits rapports, ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui sont présentés, de même que toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Associé Unique constate que les comptes de la Société ne présentent pas de dépenses ou de charges non déductibles telles que visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'Associé Unique, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître un bénéfice net comptable de 265 604 euros.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice au crédit du compte « Report à nouveau » lequel demeurera déficitaire de (1 536 195) euros.

L'Associé Unique constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour les formalités)

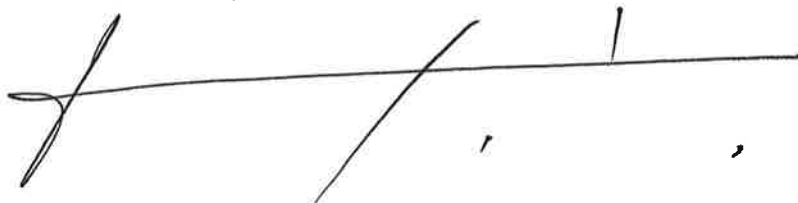
L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

* * *

Des décisions de l'Associé Unique ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique.

Constructa Promotion
Représentée par
Monsieur Jean Baptiste Pietri



MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

MSC Holding S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS
30, avenue du Prado
13008 Marseille
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
48, quai du Lazaret
13002 Marseille
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

MSC Holding S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société MSC Holding S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique et par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MSC Holding S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 10 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 10 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

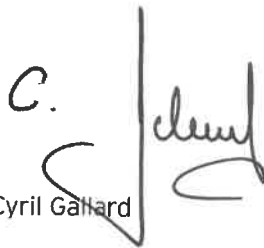
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 9 juillet 2020

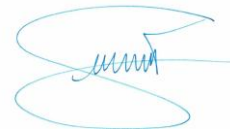
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

C.
Cyril Gallard



ERNST & YOUNG Audit



Xavier Senent

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1	
						Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 501 461	1 490 113	11 348	10 230	1 118	10.93	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	1 501 461	1 490 113	11 348	10 230	1 118	10.93	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	11 406 868	684 458	10 722 410	8 810 448	1 911 962	21.70
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	195 175		195 175	1 347	193 828	NS	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	11 602 042	684 458	10 917 585	8 811 794	2 105 790	23.90	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	13 103 503	2 174 571	10 928 933	8 822 024	2 106 908	23.88	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 225 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	225 000	225 000		
	Réserves				
	Réserve légale	3 812	3 812		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	1 532 089	1 532 089		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 801 798	2 382 192	580 394	24.36
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	265 604	580 394	314 789	54.24
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	224 707	40 897	265 604	649.44
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	210 958	217 629	6 671	3.07
	Total III	210 958	217 629	6 671	3.07
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 400 000	1 963 900	1 436 100	73.12
	Concours bancaires courants	7 349	3 222	4 128	128.13
	Emprunts et dettes financières diverses	6 971 553	6 558 102	413 451	6.30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 693	111 961	7 268	6.49
	Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	634	1 396	762	54.58	
Autres dettes	9 038	6 712	2 326	34.65	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	10 493 267	8 645 292	1 847 975	21.38
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 928 933	8 822 024	2 106 908	23.88

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 493 267

8 645 292

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0			0	
Total des Produits d'exploitation (I)			0			0	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			43 778	56 068	12 290	21.92	
Impôts, taxes et versements assimilés				76	76	100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			66	2 228	2 162	97.04	
Total des Charges d'exploitation (II)			43 844	58 372	14 528	24.89	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			43 844	58 372	14 528	24.89	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 053 246	1 063 149	9 903	0.93	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			644 517	380 144	264 373	69.55	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	89 191	122 137	32 946	26.97
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 811	3 877	2 933	75.66
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	96 002	126 014	30 012	23.82
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 267	22 576	10 310	45.67
Intérêts et charges assimilées (4)	183 016	147 677	35 339	23.93
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	195 282	170 253	25 029	14.70
2. Résultat financier (V-VI)	99 280	44 239	55 042	124.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	265 604	580 394	314 789	54.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 636	338	1 298	384.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 636	338	1 298	384.02
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 636	338	1 298	384.02
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 636	338	1 298	384.02
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 150 884	1 189 501	38 617	3.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	885 280	609 107	276 172	45.34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	265 604	580 394	314 789	54.24

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

86 468

93 071

SAS MSC HOLDING

134 Bd Haussmann

75008 Paris

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 928 932.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 265 604.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président le 10/06/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

MSC HOLDING, détenue désormais à 100% par CONSTRUCTA PROMOTION, a lancé des nouvelles opérations financées par CONSTRUCTA Promotion ou via des partenaires financiers externes.

Sur 2019, quatorze SCCV ont été créées :

Jules Renard - La Porte Bleue - Dijon Carrière Blanche 2 - Marianne - Ilot C - Ilot F - 26 Dezobry - 12 Bis Pèbre - 470 Prado - Camp de la Lune - Monticelli - Chemin de Berre - Jean Rostand - LGM Madrague.

En 2019, conformément à la convention de trésorerie signée le 26/04/2016 entre la SAS MSC HOLDING et CONSTRUCTA PROMOTION, les avances de l'associé unique CONSTRUCTA PROMOTION ont été rémunérées au taux légalement déductible de 1.32%.

En 2019 un nouveau tirage sur le crédit Palatine de 2 000 000€ a été réalisé en vue du financement des fonds propres de nouvelles opérations.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1. Information au titre d'un évènement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est à dire que les actifs, passifs et charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

2. Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

> Incidences non chiffrables :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat."

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Les comptes courants ne sont pas rémunérés car les avances des associés aux filiales sont assimilées à des apports.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 500 483		2 614
TOTAL	1 500 483		2 614
TOTAL GENERAL	1 500 483		2 614

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		1 636	1 501 461	1 501 461
TOTAL		1 636	1 501 461	1 501 461
TOTAL GENERAL		1 636	1 501 461	1 501 461

Détail des acquisitions 2019 pour un montant de 2 614€ :

198€ - SCCV Jules Renard
198€ - SCCV La Porte Bleue
198€ - SCCV Dijon Carrière Blanche 2
198€ - SCCV Marianne
198€ - SCCV Ilot C
198€ - SCCV Ilot F
198€ - SCCV 26 Dézobry
198€ - SCCV 12 Bis Pèbre
198€ - SCCV 470 Prado
198€ - SCCV Camp de la Lune
198€ - SCCV Monticelli
198€ - Chemin de Berre
198€ - Jean Rostand
40€ - LGM Madrague

Détail des cessions 2019 pour un montant de 1 636€ :

Cession à Sogeprom en octobre 2019 de 40% des parts des SCCV suivantes dans le cadre d'un nouveau partenariat :

- 78€ - Baume Loubière
- 78€ - Sainte Marthe Ilot D
- 78€ - Sainte Marthe Ilot C
- 78€ - Annemasse Ilot Bernard
- 78€ - Alforville Baignade
- 78€ - Ilot AB

Cession à Teyla de 19 parts, 38€, de la SCCV Nanterre Jean Jacques Rousseau

Clôture de liquidation des SCCV suivantes :

140€ - SCCV Saint Martin 2
198€ - SCCV Caluire Charroi
198€ - SCCV Saint Martin 4
198€ - SCCV Les Restanques
198€ - SCCV Onfroy

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

198€ - 647 Granière

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	217 629		6 671		210 958
TOTAL	217 629		6 671		210 958

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 490 253		140		1 490 113
Autres provisions pour dépréciation	672 191	12 267	0		684 458
TOTAL	2 162 444	12 267	140		2 174 571
TOTAL GENERAL	2 380 073	12 267	6 811		2 385 529
Dont dotations et reprises financières		12 267	6 811		

Les mouvements de l'exercice sur les provisions concernent essentiellement :

- 3 573,38 € de dotation de provision pour dépréciation du compte courant de la SARL Les Tertres.
- 3 498,11 € de dotation de provision pour dépréciation du compte courant de la SAS MSC Immobilier.
- 5 195,10 € de dotation de provision pour dépréciation du compte courant de la SARL Jean Rose.
- (1 475,69) € de reprise de provision SN 311218 de la SARL Les Tertres.
- (5 195,10) € de reprise de provision SN 311218 de la SARL Jean Rose.
- (140,00)€ de reprise de provision pour dépréciation des titres de Saint Martin 2

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	11 405 101	11 405 101	
Débiteurs divers	1 766	1 766	
TOTAL	11 406 868	11 406 868	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 349	7 349		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 400 000	1 400 000	2 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	104 693	104 693		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	634	634		
Groupe et associés	6 971 553	6 971 553		
Autres dettes	9 038	9 038		
TOTAL	10 493 267	8 493 267	2 000 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	563 900			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Action	0.9000	250 000			250 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Des provisions ont été constituées, si besoin, dans le respect du règlement CRC 00-06.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Néant

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 349
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 880
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	634
Total	25 863

Charges et produits constatés d'avance

Néant

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	1 501 185	276	
Autres créances	10 715 532	689 569	
Emprunts et dettes financières diverses	6 923 408	48 145	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	594	40	

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	621 291-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	580 394
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	40 897-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	40 897-
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	265 604
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	224 707
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	265 604
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	265 604

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Néant

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Néant

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Néant

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	195 282	96 002
Dont entreprises liées	86 468	6 671

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	265 604	
Résultat comptable (hors participation)	265 604	

A compter du 01/01/2016, la société MSC HOLDING a intégré le groupe fiscal de VICTOIRES HOLDING.

La convention d'intégration fiscale prévoit la réallocation de l'économie d'impôt aux filiales déficitaires qui ont contribué, par leurs déficits et en proportion à ceux-ci, à la réduction de l'impôt dû sur le résultat d'ensemble. Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant du résultat fiscal de MSC Holding né au titre de l'exercice clos au 31/12/2019 est nul.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18.512 euros, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes et autres honoraires.

Honoraires facturés par Mazars : 9.258€

Honoraires facturés par EY : 9.254€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements de non cession de parts :

Nature des suretés garanties	Dettes garanties	VNC des biens en garantie
- 60/100 parts SCCV Sainte Marthe D	3,0 M€	120€
- 99/100 parts SCCV Sarcelles lot 19	2,0 M€	198€
- 99/100 parts SCCV Evry Bois Sauvage 2&3	2,5 M€	198€
- 99/100 parts SCCV Evry bois sauvage 3	1,2 M€	198€
- 99/100 parts SCCV Aulnay B	3,0 M€	198€
- 80/100 parts SCCV Nanterre JJ Rousseau	4,5 M€	160€
- 60/100 parts SCCV Alforville Baignade	4,0 M€	120€
- 49/100 parts SCCV Noisy Legrand Médéric	4,0 M€	98€

La VNC des biens garantis est de 1 290€.

Engagements reçus

Caution solidaire de Bellechasse en faveur d'établissement bancaire	3 400 000
Total	3 400 000

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BELLECHASSE - Dépôt volontaire	SAS	3 697 500	134 BOULEVARD HAUSSMANN 78008 PARIS
VICTOIRES HOLDING - Dépôt obligatoire.	SAS	910 625	134 BOULEVARD HAUSSMANN 75008 PARIS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAS MSC IMMOBILIER	38 112	91 669	100.00	43 015		55 922			3 318		
- SCCV BOURGET JAURES	200		99.00	198	198	233 367					
- SCV 470 PRADO	200		99.00	198	198	25 077					
- SCCV GAGNY GENERAL LECLERC	200		99.00	198	198	159 000					
- SCCV 26 DEZOBRY	200		99.00	198	198	55 299					
- SCCV ILOT F	200		99.00	198	198	411					
- SCCV ILOT C	200		99.00	198	198	408					
- SCV MARIANNE	200		99.00	198	198	23 747					
- SCCV DIJON CARRIERE BLANCHE	200		99.00	198	198	10 109					
- SCCV LA PORTE BLEUE	200		99.00	198	198	344					
- SCCV SCCV JEAN ROSTAND	200		99.00	198	198						
- SCCV 17 ALLEE DES PEUPLIERS	200		99.00	198	198	41 325					
- SCCV CAMP DE LA LUNE	200		99.00	198	198	567					
- SCCV ILOT E	200		99.00	198	198	157 414					
- SCCV 463 VALBONNE	200		99.00	198	198	62 770					
- SNC BAGNOLET HELVETIUS	200		99.00	198	198	61 058					
- SCCV EVRY BOIS SAUVAGE 3	200		99.00	198	198	345 661					
- SCCV DIJON ARSENAL CENTRE 5	200		99.00	198	198	564 827					
- SCCV SARCELLES LOT 19	200		99.00	198	198	324 301					
- SCCV DIJON CARRIERE BLANCHE	200		99.00	198	198	53 115					
- SAS MANTES CASTOR ST ROCH S.	1 000		99.00	990	990	103 084					
- SAS FONTENAY 74 PASTEUR S.A.	1 000		99.00	990	990	7 667					
- SCCV PIGONNET	200		99.00	198	198	65 855					
- SCCV JULES RENARD	200		99.00	198	198	77 857					
- SNC BRON PARILLY UC7	200	129 961	99.00	198	198			6 625 471	129 961		
- SCCV Carrière Saint Louis	200	857 218	99.00	198	198			13 916 177	857 218		
- SCCV Sarcelles Sablons	200	31 579	99.00	198	198			50 489	31 579		
- SCCV SCCV ILOT B5	200	1 373	99.00	198	198				1 373		
- SARL 23 Jean Rose	10 000	445 431	99.00	1 439 700							
- SCI Ilot 11 Sextius Mirabeau	200	14 794	99.00	198	198				14 794		
- SCI Bernard Dubois	200		99.00	198	198						
- SCCV AIX BORD DU LAC 5	200	1 986	99.00	198	198				1 986		
- SCCV EVRY BOIS SAUVAGE 2&3	200	30 668	99.00	198	198				30 668		
- SCI 15 RUE CRISTOFOL	200	1 520	99.00	198	198				1 520		
- SNC SARCELLES LOT16	200	695	99.00	198	198				695		
- SCCV 12 BIS PEBRE	200		99.00	198	198						
- SCCV AULNAY B	200	17 745	99.00	198	198				17 745		
- SCCV SCCV CHEMIN DE BERRE	200		99.00	198	198						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Affaires	Résultat global	Résultat transféré
Affaires bénéficiaires		
- Bénéfices	1 268 476	1 053 246
Total	1 268 476	1 053 246
Affaires à pertes		
- Pertes	865 967	644 517
Total	865 967	644 517

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits des titres cédés	1 636	
Total	1 636	
Charges exceptionnelles		
- Valeur comptable des titres cédés	1 636	
Total	1 636	